

de pouvoirs fiscaux au gouvernement provincial.

Le ministre a mentionné la Commission Rowell-Sirois. Je m'en souviens distinctement, car je voyais alors l'envers de la question comme membre de l'Assemblée législative provinciale. Je me rappelle les discussions qui ont eu lieu à l'époque sur le transfert de pouvoirs fiscaux des provinces au gouvernement fédéral. Bien des craintes ont été exprimées quant au résultat final du transfert. Je doute qu'on puisse, avec vingt ans de recul, ne pas s'accorder à dire que la décision a été sage, et si l'on songe à ce qu'étaient alors les objectifs particuliers et urgents, je crois que l'importance de ce partage des pouvoirs fiscaux est évidente. Ce transfert a été, bien entendu, précipité par les pressions d'une guerre qui a exigé un programme de développement fédéral-national gigantesque. Afin de réaliser un programme national de développement pour des fins militaires, on a dû transférer bien des pouvoirs fiscaux au gouvernement fédéral.

Je dirai, monsieur l'Orateur, que la nécessité d'un grand élan d'expansion économique n'est pas moins grande aujourd'hui que pendant les années 40, où nous devions faire face à une situation militaire, et que si le gouvernement se démettait des pouvoirs requis afin d'orienter et de stimuler cette expansion, il ferait preuve d'une politique à très courte vue. J'espère que le comité chargé d'examiner la structure fiscale en tiendra compte dans son étude et ne se montrera pas trop soucieux de complaire aux ambitions régionales des gouvernements provinciaux. J'ai, plus d'une fois, affirmé que le problème des provinces et du gouvernement fédéral avait été trop simplifié—comme c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui.

On veut nous faire croire qu'il n'y a qu'une seule province qui se livre à ces pressions désagrégeantes, si l'on peut s'exprimer ainsi, alors qu'il est parfaitement évident que tout gouvernement provincial puissant a cette tendance caractéristique. En outre, si vous cherchez des séparatistes, ne regardez pas seulement de l'autre côté de la rivière Ottawa. Regardez aussi par-dessus les Rocheuses. En fait, il n'est pas nécessaire d'aller si loin. Un avertissement très clair nous est venu de Toronto ces jours derniers. Il semble que le gouvernement d'Ontario s'appête à faire sombrer le régime de pensions du Canada.

**Une voix:** L'esprit de Noël.

**M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** On n'en trouve pas là. Noël n'est pas encore arrivé. Voilà des tendances dangereuses et il faudrait y résister au risque de tomber en disgrâce auprès de certains potentats provinciaux. Aujourd'hui plus que jamais l'expansion de notre pays exige un objectif national et un plan d'ensemble que le gouvernement fédéral ne peut mettre à exécution s'il ne se réserve certains pouvoirs fiscaux. Les propositions faites par le ministre cet après-midi m'inquiètent beaucoup. J'espère que mes craintes se dissiperont quand je verrai la mesure législative, mais j'en doute fort.

**M. Olson:** Monsieur le président, nous avons écouté avec intérêt le ministre des Finances nous parler de la résolution relative à la mesure provisoire concernant certains programmes de subventions conditionnelles et certains programmes à frais partagés. Je serai aussi bref que possible tout en faisant connaître au ministre des Finances notre opinion à cet égard.

Il a dit d'abord, je crois, que toutes les provinces avaient consenti à réviser ces programmes à frais partagés, révision qu'effectuait actuellement le comité d'études fiscales et, qu'au fond, elles acceptaient les dispositions de non-participation volontaire subséquente que renferme la résolution. Il aurait été bien plus exact de dire que les provinces sont unanimes sur la question des services de base, qu'elles ont toutes admis qu'il s'agissait d'un domaine de compétence propre au gouvernement fédéral et que, même si ces services peuvent relever de la compétence des provinces, il faut fournir des services de base minimums dans un certain nombre des domaines que le ministre des Finances a proposés.

Mais quand il s'agit de certaines formules mises au point dernièrement pour distribuer les revenus fiscaux devant servir à défrayer les programmes conjoints, il existe un profond désaccord. Notre parti estime qu'à l'heure actuelle, ce genre de révision est très nécessaire. Nous croyons aussi que, parallèlement à ces révisions, on devrait faire certains amendements constitutionnels, de façon à redéterminer les domaines de compétence. Les membres de notre parti s'inquiètent de plus en plus de la croissance d'un quatrième échelon de gouvernement et de l'importance qu'on lui accorde. Je veux parler des conférences fédérales-provinciales.